COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT RHODANIEN

9 rue des Prairies - 42410 PÉLUSSIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS RÉUNION DU 12 DÉCEMBRE 2024

Délibération n°2024-12-13

L'an deux mille vingt-quatre et le 12 décembre, à dix-huit heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie de Chavanay, sous la présidence de M. Serge RAULT, Président.

Nombre de membres en exercice : 35

Quorum : 18

Nombre de membres présents : 24
Nombre de votants : 31

■ Date de la convocation : le 4 décembre 2024

Objet : Administration générale - Finances - Décisions modificatives

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS:

BESSEY: M. Charles ZILLIOX -

LA CHAPELLE-VILLARS M. Jacques BERLIOZ -

CHAVANAY: M. Patrick MÉTRAL, Mme Nathalie BÉAL, M. Yannick JARDIN,

Mme Brigitte BARBIER (Pouvoir de M. Jean-Baptiste PERRET) -

LUPÉ: M. Farid CHERIET -

MACLAS: M. Hervé BLANC, Mme Marcelle CHARBONNIER, M. Laurent CHAIZE -

MALLEVAL: Mme Christelle MARCHAL, M. Thomas PUTMAN -

PÉLUSSIN: Mme Martine JAROUSSE (Pouvoir de M. Michel DEVRIEUX),

M. Stéphane TARIN (Pouvoir de M. Jean-François CHANAL).

Mme Agnès VORON -

ROISEY: M. Éric FAUSSURIER (Pouvoir de M. Philippe ARIÈS) -

SAINT-APPOLINARD: Mme Annick FLACHER, M. Jacques GERY -

SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE: M. Jean-Louis POLETTI (Pouvoir de Mme Sylvie GUISSET) SAINT-PIERRE-DE-BOEUF: M. Serge RAULT (Pouvoir de Mme Béatrice RICHARD),

M. Christian CHAMPELEY (Pouvoir de Mme Véronique MOUSSY) -

VÉRANNE : M. Michel BOREL, Mme Martine MAZOYER -

VÉRIN : M. Cyrille GOEHRY.

DÉLÉGUÉS EXCUSÉS

CHAVANAY : M. Jean-Baptiste PERRET (Pouvoir à Mme Brigitte BARBIER) -

CHUYER: Mme Béatrice RICHARD (Pouvoir à M. Serge RAULT) -

PÉLUSSIN : Mme Franceline COMAS.

M. Michel DEVRIEUX (Pouvoir à Mme Martine JAROUSSE), M. Jean-François CHANAL (Pouvoir à M. Stéphane TARIN) -

ROISEY: M. Philippe ARIÈS (Pouvoir à M. Éric FAUSSURIER) -

SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE: Mme Sylvie GUISSET (Pouvoir à M. Jean-Louis POLETTI) -

DAINT DIEDDE DE DOEUE

SAINT-PIERRE-DE-BOEUF Mme Véronique MOUSSY (Pouvoir à M. Christian CHAMPELEY) -

VÉRIN: Mme Valérie PEYSSELON.

DÉLÉGUÉS ABSENTS

CHUYER: Mme Gisèle BONNAY -

PÉLUSSIN: Mme Corinne ALLIOD KOERTGE.

Conseil communautaire du 12/12/2024 - Auteur : Stéphanie ISSARTEL, DGS -

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-2024 P29920294 12 13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/12/2024 Publication : 18/12/2024

Acc

M. Jacques BERLIOZ explique qu'il est nécessaire de modifier les écritures du BP 2024.

DM n°1 budget Cinéma

Les éléments suivants doivent être pris en compte :

 Augmentation du chapitre du personnel suite à l'augmentation du temps de travail de l'agent technique.

DM 1 Budget Cinéma									
Section	D/R	Chapitre	Compte	Libellé	BP 2024	DM 1	Total Budget 2024		
F	D	012	64131	Rémunération	74 000,00 €	5 000,00 €	79 000,00 €		
F	R	74	747888	Autres recettes	32 500,00 €	5 000,00 €	37 500,00 €		

DM n°1 Budget déchets

Les éléments suivants doivent être pris en compte :

- Modification d'imputation pour le remboursement de la Contribution au Groupement d'Autorités Concédantes pour le centre de tri de Firminy,
- Régularisation d'opération pour amortissements et provisions.

	DM 1 Budget Déchets								
Section	D/R	Chapitre	Compte	Libellé	BP 2024	DM 1	Total Budget 2024		
F	D	68	6817	Dotations aux provisions	2 500,00 €	2 000,00 €	4 500,00 €		
F	D	67	6742	subvention exceptionnelles d'équipement	0,00€	71 100,00 €	71 100,00 €		
F	D	011	6281	Concours - cotisation	76 000,00 €	-71 100,00 €	4 900,00 €		
				subvention exceptionnelles de					
F	D	67	6743	fonctionnement	12 800,00 €	1 000,00 €	13 800,00 €		
F	D	023	023	Virement section d'investissement	: 221 164,12 €	-3 000,00 €	218 164,12 €		
				Virement section de					
1	R	021	021	fonctionnement		-3 000,00 €	218 164,12 €		
				Immobilisations corporelles en					
1	D	23	2313	cours	349 944,03 €	-3 000,00 €	346 944,03 €		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-244200895-20241292-20214 12 13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/12/2024 Publication : 18/12/2024

DM n°3 Budget Base de loisirs

Les éléments suivants doivent être pris en compte :

• Régularisation d'opération pour amortissements et provisions.

DM 3 Budget BDL

0								
Section	D/R	Chapitre	Compte	Libellé	BP 2024	DM 3	Total Budget 2024	
				Dotations aux				
F	D	68	6817	amortissements		100,00€	100,00€	
				Fournitures non				
F	D	011	6061	stockées	73 986,35 €	-100,00€	73 886,35 €	

DM n°3 Budget Eau

Les éléments suivants doivent être pris en compte :

• Virement du chapitre 23 au chapitre 21 pour travaux réalisés au cours de l'année.

DM 3 Budget Eau

DIN 3 Duuget Lau									
Section	D/R	Chapitre	Compte	Libellé	BP 2024	DM 2	Total Budget 2024		
				Réseaux					
				d'adduction					
	D	21	21531	d'eau	1 306 000,00 €	300 000,00 €	1 606 000,00 €		
				Immobilisations					
				corporelles en					
				cours/Installatio					
ı	D	23	2315	ns, matériel	3 014 800,00 €	-300 000,00 €	2 714 800,00 €		

DM n°4 Budget Général

Les éléments suivants doivent être pris en compte :

• Virement du chapitre 011 vers le chapitre 66 pour ajuster les intérêts d'emprunt.

DM 4 Budget Général

Dist + bauget content								
Section	D/R	Chapitre	Compte	Libellé	BP 2024	DM 3	Total Budget 2024	
				Intérêts réglés à				
F	D	66	66111	l'échéance	85 600,00€	2 000,00€	87 600,00 €	
				Bâtiments				
F	D	011	615221	publics	105 300,00 €	-2 000,00 €	103 300,00 €	

Il est proposé au conseil communautaire :

• D'approuver les décisions modificatives ci-dessus.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ

Approuve les décisions modificatives ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Pour extrait conforme,

Le Président,

Secrétaire de séance



